

INF.30 F

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

**Réunion commune de la Commission de sécurité du RID et du
Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses**
(Berne, 24-28 mars 2003)

HARMONISATION AVEC LE RÈGLEMENT TYPE DE L'ONU POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

Note du secrétariat de la CEE-ONU

Il est fait référence aux notes explicatives à propos du point 5 de l'ordre du jour (TRANS/WP.15/AC.1/91).

Le secrétariat de la CEE-ONU a commencé à préparer des projets de propositions pour modification du RID/ADR/ADN, sur la base des décisions prises par le Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du système harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques du Conseil économique et social de l'ONU lors de sa réunion de décembre 2002, qui seront discutés par un groupe de travail de la Réunion commune du 26 au 28 mai 2003.

Ces projets de propositions seront reproduits en tant qu'addenda à ce document INF aussitôt qu'ils seront prêts.

Les documents ONU de référence sont les documents ST/SG/AC.10/29 ainsi que ses additifs 1-2.
